

plate qui s'étend depuis la pointe Ouest jusqu'à la falaise Ouest d'un bout à l'autre — sur une distance d'environ soixante milles — sans présenter un seul havre sur tout ce parcours.

Votre dévoué,

JAMES PAUSTIE.

Honble. T. ROBITAILLE,
Ottawa.

M. THIBAudeau est appelé et interrogé :

Par le président :

1. Depuis combien d'années êtes-vous dans les affaires de commerce?—Depuis quarante ans, en qualité d'importateur de marchandises sèches.

2. Voulez-vous dire au comité quelle est la somme que vos payez chaque année en moyenne pour taux d'assurance?—Nous avons dû payer, lorsque nous importions nos marchandises dans des navires à voiles, de £2,500 à £3,000 sterling par année. Maintenant la somme est moindre; nous payons £1,500 environ, dont la moitié est payée pour des marchandises venant par vapeur jusqu'à Portland, et l'autre moitié pour des marchandises venant aussi par vapeur jusqu'à Québec par la voie du St. Laurent. Nos affaires commerciales ont été en augmentant chaque année jusqu'à l'année dernière. Ces chiffres montrent que nous payons aujourd'hui moins de la moitié de ce que nous payions auparavant pour droits sur nos marchandises venant par vapeurs, et cela depuis que l'on a fait subir diverses améliorations à la navigation dans le golfe, c'est-à-dire depuis que l'on a augmenté le nombre des phares et des sifflets.

3. Voulez-vous nous dire ce que vous pensez des avantages que l'on peut retirer de l'établissement d'un réseau de télégraphe dans le golfe St. Laurent?—Je n'hésite nullement à dire qu'un réseau de lignes télégraphiques embrassant le golfe et le fleuve St. Laurent et plaçant les diverses îles du golfe en communication avec la terre ferme, avec un vapeur stationnant au centre du réseau, à Gaspé par exemple, rendra la navigation beaucoup plus sûre et fera baisser les taux des compagnies d'assurance. Par ce moyen on sauverait un grand nombre de navires naufragés et beaucoup d'effets, tout en diminuant la somme des souffrances endurées par les équipages.

J. U. GREGORY, écr., agent du département de la Marine et des Pêcheries, Québec a fait la déclaration suivante :

Je regarde l'établissement d'un réseau de télégraphes, reliant les îles du golfe St. Laurent avec la terre ferme, et faisant aussi connexion avec les lignes télégraphiques sur les rives nord et sud du fleuve, comme ayant une importance vitale pour la marine marchande du Canada. Un vapeur, stationnant à Gaspé, rendrait d'immenses services en sauvant les personnes et les biens dans les cas où il se trouverait à proximité des navires qui font naufrage, ainsi que dans les endroits où on pourrait se mettre en communication avec lui.

D'après mon expérience personnelle, et les renseignements que j'ai obtenus de navigateurs expérimentés, qui connaissent parfaitement la rive nord, il semble qu'il n'y aurait aucune difficulté à établir une ligne télégraphique depuis Québec jusqu'à la Pointe des Monts, et au-dessous, si l'on fait exception de la région située dans le voisinage de la rivière Godbout, mais qui n'entraîne qu'une question de frais, pour l'entretien de cette partie de la ligne.

Je crois que bon nombre de navires qui ont fait naufrage, et entr'autres le "Shandon" jeté à la côte sur l'île d'Anticosti, auraient pu être sauvés, s'il eût été possible de se procurer un puissant remorqueur dans l'espace de vingt-quatre heures; et si ce réseau de lignes télégraphiques eût été établi, un vapeur, stationnant à Gaspé, dans le cas du "Shandon" aurait pu lui porter secours dans l'espace de dix ou douze heures. Il était impossible que la nouvelle du naufrage du "Shandon" pût arriver à Québec avant qu'elle n'eût été apportée par un navire à voiles traversant à Gaspé, et le temps qu'il aurait fallu pour transmettre cette nouvelle aurait dépendu du temps